

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE**

**4**

## **technicien·nes supérieur·es en études paysagères**

**Inscription au concours\* du 16 septembre au 11 octobre 2019**

La Direction des espaces verts et de l'environnement est en charge de l'embellissement de l'espace naturel parisien et du suivi des grands projets d'aménagements paysagers.

Au sein du Service de l'Aménagement et du Paysage ou du Service des Sciences et Techniques du Végétal et de l'Agriculture urbaine, vous :

- participerez à la végétalisation de Paris via des projets d'aménagements de jardins et d'espace public de la phase études (faisabilité, conception et présentation de projets) à la phase travaux (suivi de chantier) ;
- contribuerez à l'expertise, aux conseils et avis techniques sur le végétal, notamment sur les techniques de végétalisation, les palettes végétales, les pratiques de gestion et d'entretien, l'innovation en lien avec le végétal.

La Ville de Paris assure à tous ses agents un parcours de formation et d'adaptation à l'emploi et leur offre également la possibilité au bout de quelques années de progresser dans leur carrière via des formations continues et des préparations à concours.



**PROFIL**

- Diplôme de niveau Bac + 2 études paysagères ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (pour les détails voir la brochure du concours)
- Connaissance des végétaux, sensibilisation à la biodiversité et à l'écologie urbaine
- Maîtrise souhaitée en logiciels DAO (Microstation, Autocad...)
- Goût du travail en équipe ; en transversalité et en mode projet



**Renseignements  
& inscriptions\***

**[www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)**

**Ville de Paris  
DRH / Bureau du recrutement  
2 rue de Lobau - 75004 Paris**

Épreuves à partir du 25 novembre 2019

**\*Concours de technicien-ne supérieur-e principal-e spécialité études paysagères**